

# **Si vous aimez la forêt, utilisez du bois suisse!**

## **La gestion forestière patrimoniale**

Pascal Junod

**Ce que le développement durable est à l'échelle internationale, la gestion patrimoniale l'est à une échelle plus locale. Dans le domaine forestier, ces deux notions sœurs, qui reflètent la même évolution des mentalités, poursuivent un objectif commun : celui de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.**

Les forêts neuchâteloises, dont nous avons déjà découvert plusieurs des rôles fondamentaux dans les deux articles précédents, sont l'expression de décisions prises par nos pères, décisions qui remontent pour certaines à la fin des années 1700. Il en est ainsi par exemple des forêts riches en gros chênes du littoral. Aussi, l'héritage que nous transmettons aux générations du XXI<sup>e</sup> siècle est déjà largement esquissé de nos jours. En forêt, les conséquences de résolutions prises aujourd'hui s'étendent souvent sur des siècles. Elles demandent aux femmes et aux hommes qui en ont la responsabilité une bonne dose de sagesse et un profond respect des processus naturels, généralement complexes et interdépendants.

### **Nos forêts : source de bois, de biens, de bien-être et de vie**

Contrairement aux autres secteurs d'activités, qui peuvent généralement transformer leur production en quelques jours voire quelques mois, la capacité d'adaptation des peuplements forestiers aux besoins évolutifs de la société est nettement plus lente et modeste. L'évolution vers une industrialisation de la culture forestière – tout comme celle engendrant des retards d'exploitation d'ailleurs – aurait tôt fait, d'une part de réduire les options disponibles pour le futur, d'autre part de compromettre la précieuse **conscience forestière**, patiemment développée par nos citoyens au cours du siècle dernier. Cet acquis essentiel, nous le devons au fait que les forêts – toutes les forêts – sont irremplaçables pour le bien-être de l'humanité. De par leurs fonctions protectrices et écologiques, elles concourent aux fondements de la vie sur la terre en régularisant le climat et les ressources en eaux, et en faisant office d'habitat pour la faune et la flore. Les forêts fournissent aussi une large gamme de produits ligneux et non-ligneux essentiels, en plus des occasions qu'elles offrent pour les activités récréatives, le renouveau spirituel et autres bienfaits. L'influence des forêts est universelle et omniprésente, elle transcende les frontières nationales et les époques.

### **Tenir compte des multiples utilités de la forêt**

Actuellement l'entretien patrimonial de l'héritage forestier coûte à son propriétaire, mais il rapporte énormément à la collectivité. Ainsi, un appui financier motivant, équitablement assumé entre la Confédération, les cantons et les communautés locales, représente une assise nécessaire en vue d'inciter les propriétaires à l'accomplissement durable des multiples prestations dispensées par leurs massifs. Pour éviter une dérive productiviste des espaces forestiers ainsi qu'une spécialisation à outrance, nous pensons que **l'avenir doit s'envisager par une prise en compte de la valeur complète des biens et des services forestiers**. Actuellement la comptabilité forestière aborde le sujet avec des oeillères, la conduisant à ne prendre arbitrairement en compte que les biens et services auxquels elle reconnaît une valeur, à ne s'intéresser en somme qu'à la partie visible de l'iceberg ! Il est nécessaire et urgent que l'on invente une comptabilité forestière qui tienne compte de la globalité des bienfaits de l'écosystème forêt.

## La forêt : un tout infiniment plus grand que l'addition de chacune de ses parties

En vue d'offrir aux générations futures une grande marge d'action, nous sommes d'avis qu'il n'y a pas de meilleure alternative que celle de considérer la forêt comme un **système global**. C'est-à-dire un système vivant, complexe, dynamique, polyvalent, un tout, infiniment plus grand que la sommation de chacune de ses parties. Il s'agit d'éviter de la cloisonner en secteurs banalisés et de lui épargner la mainmise des idéologies politiques.

Dans la perspective d'un développement durable, ce n'est pas la course au prix le plus bas ou le profit sans vergogne qu'il convient de rechercher, mais une gestion respectueuse, à vocations multiples, pilotée conjointement par des propriétaires et des sylviculteurs à la recherche des formes les plus achevées de multifonctionnalité. Non, la sylviculture patrimoniale, proche de la nature – telle que nous la présenterons plus en détail dans un prochain article – n'est pas obsolète. Parce qu'elle produit des biens, des services et un milieu de qualité, elle constitue au contraire la voie royale de la gestion forestière du futur.



---

## Economie forestière, un secteur sans délocalisations



Abeille sur un chaton de saule. La pollinisation représente un maillon important pour le bon fonctionnement de la forêt



Jeune épicéa prospérant dans l'ambiance favorable d'une vieille souche



Forêt, bois, homme et énergie renouvelable : exemple de gestion patrimoniale des ressources



Chêne âgé de 53 ans, issu de rajeunissement naturel mis en lumière en 1952. Il atteindra sa pleine maturité vers l'an 2'160.